

LEUZE-EN-HAINAUT

Le « nouveau » paquebot du CPAS

Pour le milieu de cette semaine, tous les services du CPAS auront déménagé au home Destrebecq. Le site du Manoir fermera quant à lui ses portes.

• Pierre-Laurent CUVELIER

La maison de repos Le Manoir, qui abritait autrefois un hôpital, vit ses dernières heures à la rue du Bois Blanc. D'ici ce mercredi 13 septembre, tous les services du CPAS auront été transférés sur l'implantation neuve et étendue du home Henri Destrebecq.

« Il n'y a déjà presque plus personne au Manoir à part l'une ou l'autre assistante sociale ainsi que l'administration générale. Les ordinateurs ont été déconnectés ce vendredi pour être utilisés, dès mardi, sur le site Destrebecq. Quant aux 27 résidents du Manoir, ils ont rejoint il y a quelques semaines leurs chambres de la Tour Saint-Pierre et semblent s'être bien acclimatés à leur nouvel environnement », nous dit Lucien Rawart, le président du CPAS.

Ce déménagement a nécessité une logistique particulière ne serait-ce que pour le transport des pièces les plus imposantes, comme les lits. « Ce fut un peu le branle-bas de combat mais tout s'est bien passé dans l'ensemble. Nos pensionnaires ont été pris en charge par le taxi social tandis que nous avons loué des camions pour amener les lits au home Destrebecq ».

Une efficacité renforcée

À l'ombre de la collégiale Saint-Pierre, l'imposant « paquebot » du CPAS, entièrement



Le regroupement du personnel et des résidents près de l'hôtel de ville marque une étape importante pour le CPAS.

EGA - 30220997633

remis aux normes après plusieurs années de travaux, a fière allure. Son extension le long de la voie de chemin de fer a notamment permis de porter la capacité d'accueil à 134 lits.

« Le chantier est en voie de finalisation. Si l'on excepte quelques petits ajustements, il ne nous reste plus qu'à réaliser l'aménagement des abords », précise M. Rawart, qui évoque une inauguration au mois de novembre, « une fois que tout le monde sera bien installé ».

Pour vous situer l'ampleur de l'investissement consenti à Leuze, soit plus de 14 millions d'euros, cette restructuration équivaut plus ou moins au budget annuel de la Ville. « La charge est fort heureusement allégée par les huit millions € de subventions que l'on a pu obtenir ».

Si les finances du CPAS seront davantage encore mises à mal par les emprunts à rembourser, le jeu en valait bien la chandelle. En effet, l'opération in-

duira d'évidentes économies d'échelle grâce au regroupement, sur un seul site, des pensionnaires, du personnel ainsi que de tous les services du CPAS.

« On va renforcer notre efficacité, notamment sur le plan du fonctionnement avec des travailleurs qui ne seront plus éparpillés au sein de nos deux maisons de repos », se réjouit le responsable.

Un avenir encore nébuleux pour le Manoir

À l'heure de la fermeture, ce mercredi, du home Le Manoir, dont l'accès sera bloqué par des barrières Heras, une question reste en suspens. Quelle sera son affectation future sachant que l'investisseur potentiel devra mettre près de 1,3 million € sur la table, soit le prix de vente fixé par le comité d'acquisition.



LEUZE-EN-HAINAUT

La Ville mise sur l'électricité

Recharger son véhicule électrique, c'est possible à Leuze. La ville a accueilli vendredi sa première borne de recharge à côté de l'hôtel de ville.

Même si le marché des voitures électriques a bien du mal à prendre son envol, la Ville de Leuze entend montrer l'exemple. Vendredi, une borne de recharge électrique a été placée à droite du perron de l'hôtel de ville, près de la collégiale Saint-Pierre. « C'est fait, s'est aus-



La borne de la société Plug&Charge a été installée près de la collégiale.

sitôt réjoui le bourgmestre Christian Brotcorne sur les réseaux sociaux. C'est une manière pour notre commune de soutenir l'effort de ceux

qui font le choix d'un véhicule moins polluant ».

Le projet a mis un peu moins de deux ans à se concrétiser sur le

terrain. « Au départ, il était prévu qu'Ideta prenne en charge l'investissement mais l'intercommunale a apparemment rencontré des problèmes avec son fournisseur, explique le premier magistrat.

C'est finalement la société « Plug & Charge » de Froyennes qui a proposé de fournir gratuitement le matériel, l'installation de l'équipement étant assurée par le service Travaux. « D'une puissance de 22 Kw/h, la borne peut recharger une voiture en une heure. Pour le moment, son utilisation est gratuite », souligne la firme, qui émet le souhait de voir se multiplier ces dispositifs à Leuze, sur le site de la piscine ou du hall sportif de la LeuzArena. ■ P.-I.C.

l'avenir

UNE PUBLICATION DES ÉDITIONS DE L'AVENIR S.A.

L'AVENIR - LE COURRIER 7500 TOURNAI, avenue de Maire 101.

BUREAUX NON ACCESSIBLES AU PUBLIC

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : Pol Heyse

ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ :

Eric Schierbrodt

RÉDACTEUR EN CHEF

ET ÉDITEUR RESPONSABLE :

Thierry Duplèreux

Rue de Namur 38 - 5004 Namur-Bouge

Tél. : 081/24 88 11

CHEF D'ÉDITION :

Jean Pierre DE ROUCK

info@lavenir.net - www.lavenir.net

REDACTION DE TOURNAI :

Tél. : 069/88 96 20

REDACTION D'ATH :

Tél. : 068/26 96 00

SERVICE CLIENTÈLE :

Contacts : librairies : librairies@lavenir.net

Tél. 0800/14 145 - fax 0800/14 152

Abonnements : abonnes@lavenir.net

Tél. 081/23 62 00 - fax 081/23 62 01

Commandes photos :

Tél. 081/23 85 11 - CBC 1931234942-56

PROMOTION ET DIFFUSION :

Tél. : 069/88 96 20 - fax : 081/23 02 61

PUBLICITÉ NATIONALE :

L'Avenir Advertising 081.248.939

sales.nationale@lavenir.net

www.lavenir.net

PUBLICITÉ RÉGIONALE :

David Mercier : 069.88.96.56

PUBLICITÉ EN LIGNE :

David Mercier : 069.88.96.56

David.Mercier@lavenir.net

www.lavenir.net

PETITES ANNONCES :

petitesannonces@lavenir.net

www.lavenir.net

NECROLOGIE :

Tél. 070/23 36 93 - Fax 070/23 36 97

© 2017 l'avenir et ses éditeurs. Tous droits réservés. Toute réimpression sans autorisation est formellement interdite. Toute réimpression sans autorisation est formellement interdite.

www.lavenir.net

www.lavenir.net